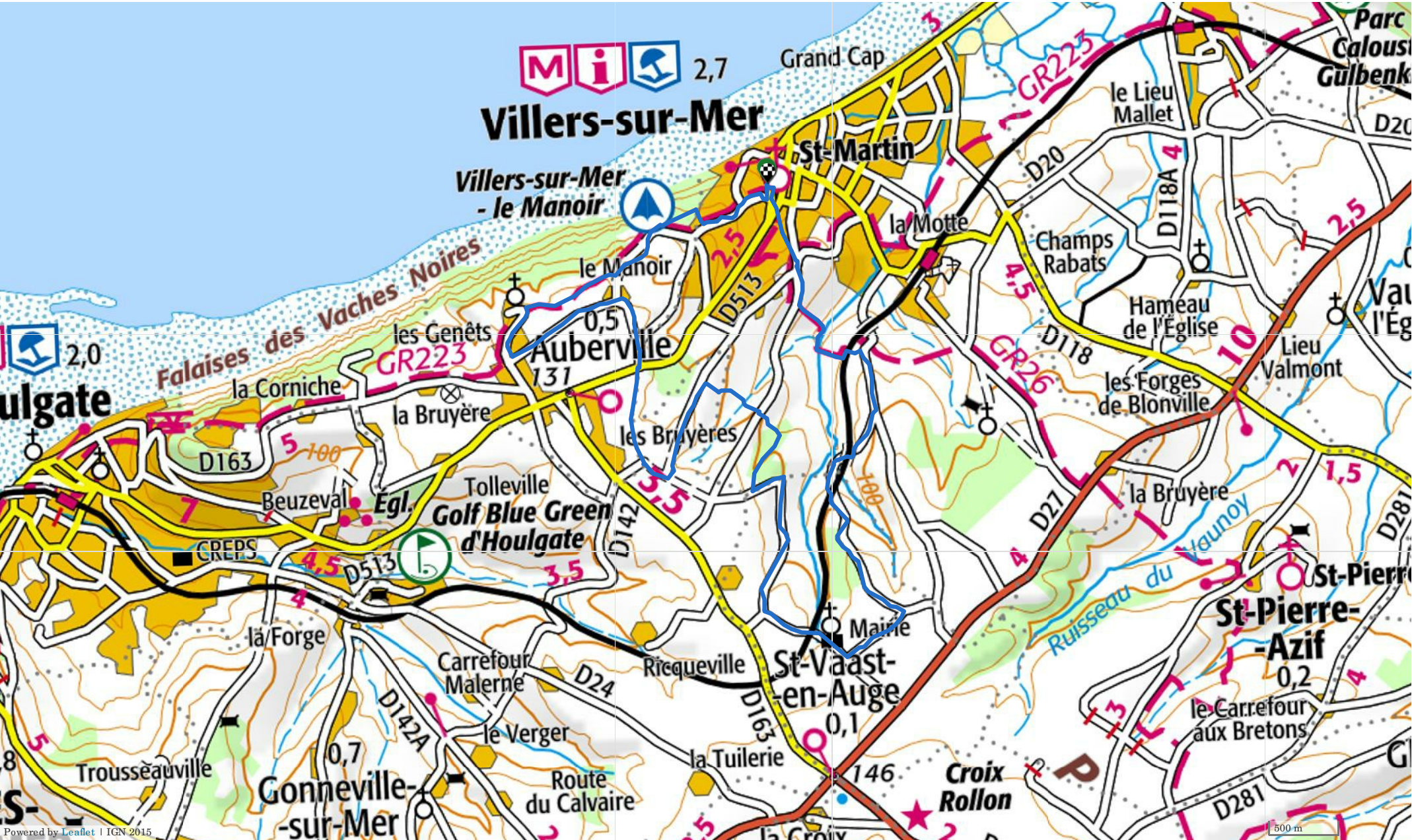


DE VILLERS À SAINT-VASST PAR LA FORÊT

 inDeauville



DE VILLERS À SAINT-VASST PAR LA FORÊT

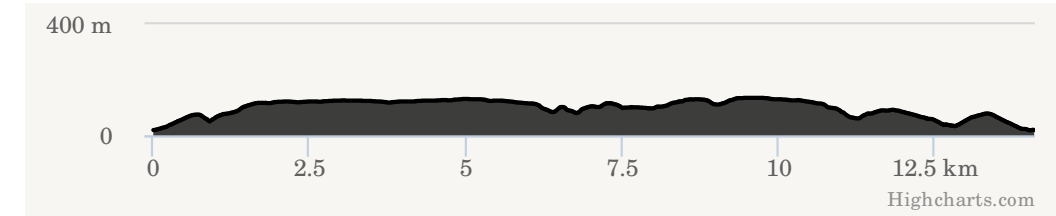
 inDeauville



 | **THÉMATIQUE** : Campagne

PUBLIÉ PAR inDeauville 

DISTANCE	14,1 km	TYPE(S) DE PARCOURS
DÉPART	Villers-sur-Mer	 Boucle
RANDO PÉDESTRE	04h30 - Facile	ALTITUDE
		 135 m  365 m
		 18 m  -364 m



DESCRIPTION

1. Départ sur le parking de l'église Saint-Martin dont les vitraux du XIXe siècles sont classés.
2. Se diriger vers la rue de l'église par le sud et prendre le premier chemin à droite, le Passage des Muttes puis continuer tout droit vers la Rue Convers.
3. Rester sur la Rue Convers pendant environ 500 mètres puis tourner à droite sur la Rue du Ravin avant de tourner à gauche sur le Chemin de la Cour.
4. Continuer tout droit pendant 800 mètres avant de tourner à droite sur le Chemin de l'église du Manoir.
5. Une fois arrivé au niveau du village vacances et de l'église d'Auberville tourner à gauche sur le Chemin de l'église.
6. A la fin du chemin tourner à gauche sur le Chemin Blandin qui se poursuit jusqu'à la Route Départementale 513.
7. Au niveau de la Route Départementale continuer tout droit sur le Chemin de la Chapelle.
8. Au croisement continuer tout droit sur 250 mètres puis tourner à gauche sur le Chemin de la Butte au Vilain.
9. Arrivé au lieu-dit de la Butte au Vilain tourner à droite puis de nouveau à droite après 150 mètres sur le Chemin de Baudry.
10. Traverser la route puis tourner à droite après avoir franchi le ruisseau Saint-Vaast.
11. Tourner à gauche sur le Chemin du Mignan puis à droite sur le Chemin du Tolmer.
12. Une fois arrivé au Lieu Manoury continuer sur le Chemin de l'église et traverser la voie ferrée.
13. A l'intersection en Y tourner à gauche sur le Chemin du Bois de Villers et de nouveau à gauche à la fin du chemin. Continuer le long du chemin et traverser de nouveau la voie ferrée. Poursuivre sur le Chemin du Moncel et tourner à gauche pour rester sur celui-ci.
14. A la fin du chemin tourner à gauche au niveau de la ferme Mezeray sur le Chemin du Bois. Tourner à gauche à la deuxième intersection sur le petit

chemin et franchir le Ruisseau Saint-Vaast.

15. Tourner à droite puis à gauche 200 mètres plus loin. A l'embranchement tourner à droite.

16. Au carrefour du Bois-Lurette prendre la Rue Pasteur en face et prendre de suite à gauche sur le Vieux Chemin de Saint-Vaast.

17. Continuer tout droit jusqu'à rejoindre la route de Dives puis l'église Saint-Thomas de Villers-sur-Mer.
